Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1568

La CPCA s'interroge sur les propositions de création de label

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 17 mai 2010

Description :

Dans un communiqué de presse en date du 6 mai, la Conférence permanente des coordinations associatives réagi aux propositions du rapport du député Francis Vercamer.

Rencontres Sociales

Article de Nord-Social-Info

Dans un communiqué de presse en date du 6 mai, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) prend acte des propositions du rapport du député Francis Vercamer qui viennent concrétiser les travaux accomplis tout au long de la mission.

Fortement mobilisée dans l'ensemble des groupes de travail réunis par le député, la CPCA accueille avec satisfaction la reprise, dans le rapport, des mesures concernant la vie associative, et en particulier :

- le soutien au comité de suivi interministériel et partenarial de la 2ème conférence de la vie associative de décembre 2009,
- l'appui au renforcement des fonds propres des associations,
- le soutien à l'accompagnement et au développement de l'emploi associatif.

La CPCA se félicite également de l'engagement du Député concernant une « revitalisation rapide » du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et du message politique adressé au Premier Ministre au sujet de la création d'une structure ayant en chargé le secteur de l'économie sociale, au sein de l'Etat, et en particulier auprès du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Néanmoins, la CPCA s'interroge, comme elle l'a déjà fait dans un courrier avec l'USGERES, le CNCRES, le GNC et le CJDES, sur la volonté du Député de « s'engager dans une démarche de création de labels » et insiste sur la nécessaire poursuite des travaux, par les acteurs de l'économie sociale et solidaire..

La CPCA considère, en effet, que les associations sont aujourd'hui décisives pour faire évoluer notre pays dans le sens d'une économie d'abord au service de l'Homme. Or, **la labellisation des associations en « entreprises sociales » introduit une confusion nuisible à cet idéal associatif auquel adhèrent plus de 20 millions de Français**.

Pour la CPCA, *« le label n'aura qu'une utilité : tenter vaguement de moraliser le capitalisme, sans soutenir en aucune manière les associations. Ce concept ne doit pas avoir pour objectif de convertir les associations et surtout d'entraîner le moteur de leur expression et développement, à savoir l'alliance entre pouvoirs publics et associations, vers une logique purement économique qui, à moyen terme, remettrait en cause les fondements de notre démocratie, c'est-à-dire d'une action publique élaborée par et pour les citoyens. »* La CPCA restera vigilante sur les démarches de labellisation pouvant concerner les associations.

Pour aller plus loin :

Le courrier adressé au député Francis Vercamer le 8 mars dernier et cosigné CPCA, USGERES, CNCRES, GNC et CJDES.

Les propositions soutenues par la CPCA tout au long de la mission parlementaire

La déclaration politique de la CPCA « entreprendre au service de l'intérêt général avec les associations »

Entrepreneuriat social et économie sociale des associations : le débat est ouvert

Copyright © Rencontres Sociales

Ce communiqué de press au format PDF

Copyright © Rencontres Sociales